Zeitschrift: L'ami du patois : trimestriel romand
Band: 20 (1992)
Heft: 80

Artikel: Fédération romande et interrégionale des patoisants
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-242868

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

FEDERATION ROMANDE ET INTERREGIONALE DES PATOISANTS

Procès-verbal de l'assemblée des délégués du 30 novembre 1991, à 14.30 h. dans un salon du Buffet de la gare de Lausanne.

Ordre du jour :

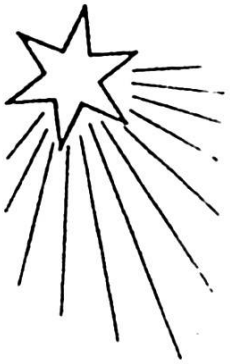

1. Bienvenue
2. Liste de présence et débours
3. Procès-verbal de l'assemblée du 7 avril 1990
4. Comptes
5. Relations avec la Radio romande
6. L'Ami du Patois
7. Renseignements sur la prochaine fête quadriennale 1993
8. Révision des statuts
9. Divers et propositions individuelles.

La présidente, Mme Marie-Louise Goumaz, ouvre cette assemblée en souhaitant une cordiale bienvenue á chacun, surtout à Mesdames et Messieurs les délégués qui viennent compléter les membres du Conseil déjà venus le matin.
20 conseillers et délégués signent la liste de présence.
MM. Maurice Casanova et Jean Brodard nous ont quittés en fin de matinée, appelés par d'autres obligations, et ils sont excusés. Nous ont également demandé de les excuser, les représentants du Piémont et de la Savoie.

L'assemblée observe un bref silence pour honorer la mémoire des disparus : nous avons dû prendre acte avec regrets des décès de MM. Louis Page, ancien président de la Fédération, Henri Bron et Jean Christe, membres du Conseil.

Le procès-verbal de la séance du 7 avril 1990 établi par la secrétaire sortante Mme Anne-Marie Yerly, et le rapport d'activité du président sortant Francis Brodard sont lus et adoptés avec remerciements.

Les comptes, présentés par M. Fernand Muller, caissier, entérinés par le Conseil du matin, sont soumis à l'adaptation de l'assemblée. Ils présentent un excédent de recettes de fr. 356.65 pour la période du 1er avril 1990 au 30 novembre 1991, et le capital à ce jour est de fr. 6'993.04. Ils sont adoptés sans discussion.

Les relations avec la Radio romande ne sont pas au beau fixe. Son représentant, M. Olivier Frutiger, apporte une note pessimiste en ce sens que le temps d'émission réservé au patois, dans le cadre d'Espace 2, sera considérablement réduit. En outre, il fau-

drait réorganiser les archives sonores car la Radio romande manque de place; cela représente un volume de 5 à 6 rayons. Comme elle l'a déjà fait savoir au Conseil, Mme Rose-Claire Schülé dit que si une solution ne peut être trouvée à Lausanne pour ces archives, les archives valaisannes, à Martigny, disposerait de locaux adéquats. M. Casanova nous a fait savoir que le Glossaire des patois de la Suisse romande, à Neuchâtel, ne disposait pas de la place nécessaire. M. Francis Brodard demande que toutes démarches utiles soient faites auprès de la Radio romande pour qu'elles restent à Lausanne, autant pour les émissions de la Radio que pour tous ceux qui voudraient en profiter. Le bureau prend acte des propositions qui lui sont faites, tant pour défendre les émissions en patois dans Espace 2 que pour la conservation des archives. Un rendez-vous sera pris avec Mme Esther Jouhet, directrice d'Espace 2 pour mener à bien ces deux importants problèmes.

Le rédacteur de l' "Ami du Patois", M. Jean Brodard s'est recommandé le matin pour qu'on lui fournisse de la matière et qu'on lui adresse des textes écrits à la machine, avec la traduction française. Ce message et ce voeu sont transmis à l'assemblée des délégués.

Mme la présidente donne un aperçu sur l'état d'avancement des travaux d'organisation de la fête quadriennale de 1993, à Payerne. Elle en rappelle la date, à savoir les 25 et 26 septembre 1993. Le comité vaudois a rencontré un accueil chaleureux de la part des autorités de Payerne. Un comité d'organisation ad hoc est en voie de constitution avec des personnalités de la Ville. M. Maurice Casanova a accepté lors du Conseil du matin, de présider encore une fois le jury interrégional, mais il faudra désigner quelqu'un pour la réception et le tri des travaux avant l'expédition aux jurys régionaux.

La révision demandée et nécessaire des statuts a été faite par le bureau et le Conseil a admis avec quelques modifications le projet qui lui a été soumis. Le Conseil propose donc à l'assemblée de les adopter avec les amendements qu'il y a apportés. Après lecture du projet et des amendements, l'assemblée adopte les nouveaux statuts de la Fédération romande des patoisants qui devient la "Fédération romande et interrégionale des patoisants". Le secrétaire va ainsi en faire un tirage qu'il enverra aux Fédérations et Associations cantonales et régionales, à charge pour elles de les diffuser dans les sections. Ces statuts seront aussi publiés dans l' "Ami du Patois".

Au chapitre des divers, l'on enregistre une invite de M. Léon L'Homme à propos des émissions à la radio : il ne s'agit pas

seulement de revendiquer de plus longs temps d'antenne, mais il faut aussi que les patoisants et amis du patois soient à l'écoute, et il ne faut pas négliger les radios locales.

Aux divers encore, quelqu'un revient sur la fête de Payerne en proposant que la carte de fête soit "vin compris".

Puis la présidente fait un tour de table pour que chacun des délégués rapporte sur l'activité de sa fédération ou association.

– Pour le Jura, l'on relève que l'Amicale de l'Ajoie a inauguré ses costumes à Coeuve les 11 et 12.7.91. La fête des Franches-Montagnes aura lieu à Saignelégier le 6.9.92. M. Seidler des patoisants Vâdais dit encore qu'ils ont eu une activité très riche.

– pour Fribourg, il y a une activité soutenue dans les amicales locales. Des cours de patois sont donnés par M. Bovigny. Le dictionnaire du patois fribourgeois est en bonne voie de réalisation.

– en Valais, l'activité essentielle se déroule au sein des sections (rencontres, théâtre, etc); cours d'écritures du patois dans les villages. Il a été édité un dictionnaire de 9000 mots sur le patois d'Evolène. La Fédération valaisanne organise une fête cantonale biennale et entre temps il y a des soirées à tour de rôle dans les sections. Cette fête cantonale aura lieu en août 1992 à Nendaz. Les patoisants valaisans jouissent d'une émission de 1/4 d'heure par semaine à Radio-Rhône.

– dans le canton de Vaud, l'Association cantonale a des rencontres périodiques, mais c'est surtout au sein de l'Amicale des patoisants de Savigny, Forel et Environs (le Jorat) que se déploie le plus d'activité (120 membres). Rencontres tous les deux mois (tenâblyè), réunion de patoisants environ tous les mois "por dèvesâ" le mardi après-midi, cours de patois donnés dans le canton par Mme Goumaz, activité d'un choeur mixte de 25 membres qui chante en patois, bien sûr, se réunit tous les vendredis après-midi et va se produire dans les maisons de repos pour personnes âgées, dans les réunions de personnes du troisième âge, dans des ventes paroissiales, etc., bénévolement. Le dictionnaire du patois vaudois, de Frédéric Duboux (français-patois et patois-français) a déjà été écoulé à raison de 1400 exemplaires.

Il est 16 h. quand la présidente lève cette séance et souhaite un bon retour à chacun.

Le secrétaire